

## Traitements annuels de la Secrétaire générale et de l'Administrateur/trice depuis 2019

Secrétaire générale	
Traitement de base et ajustement de poste	184 064 €

Administrateur/trice	
Traitement de base et ajustement de poste	173 400 €

Ces traitements ont fait l'objet d'une réduction d'environ 5% par rapport à ceux qui étaient en vigueur en 2018

## Régime indemnitaire de la Secrétaire générale et de l'Administrateur/trice

## Secrétaire générale

- Indemnité de fonction et de représentation 7 670 € par mois ;
- Indemnité compensatoire pour salaires des employés à la résidence officielle, incluant les charges sociales : 10 000 € par mois.

## Administrateur/trice

- Indemnité de logement : 5 100 € par mois
- Indemnités pour frais de représentation (uniquement sur présentation des justificatifs):
  - ➤ Montant remboursé en 2021 : 1 483,80 € ;
  - > Montant remboursé en 2022 : 3 752,00 € ;